

que puisque le bien de la Patrie l'exige, je suis fermement résolu de ne laisser point partir ses troupes, quoiqu'il en arrive, & de les en empêcher par la force, en cas qu'elles voulussent tenter de se retirer malgré moi. C'est avec regret que je fais à Votre Altesse une déclaration de cette nature, mais mon devoir l'exige; & c'est cette même raison que je dois alléguer à Votre Altesse pour mon excuse, de la violence que j'ai été forcé de faire à Son Altesse M. le Prince héréditaire, de rester & de desobéir par-là à vos ordres. Votre Altesse daignera l'excuser, & si je ne puis mériter pour moi la même grace auprès d'elle, il me sera du moins d'une consolation d'avoir été la victime de la Patrie, pour le bien de laquelle je suis prêt de sacrifier ma vie même. J'ai l'honneur d'être avec respect,

De Votre Altesse,

Signé FERDINAND.

Stade le 24. Novembre 1757.

N^o. XVIIII. Copie de la Lettre de M. le Prince Ferdinand de Brunswick à M. le Maréchal de Richelieu.

Du 28. Novembre 1757.

Monsieur, ayant l'honneur d'être appelé par Sa Maj. Britannique pour commander l'Armée composée de ses troupes & de celles de ses Alliés, je vous en fais part, Monsieur, pour vous dire en même-tems que mes instructions portent de remettre cette Armée en activité. Il seroit superflu de faire ici l'énumération des raisons qui obligent Sa Majesté à faire faire une pareille démarche, puisqu'après les différentes plaintes faites, vous ne sauriez plus les ignorer. C'est pourquoi je passe ici sur tout détail, me remettant uniquement à l'information au Public, dans laquelle le Ministère Electoral de Sa Majesté expose aux yeux de tout le monde ses griefs, avec les motifs qui engagent à ne regarder plus comme subsistante la Trêve conclue à Seven. Si une façon noble de faire la guerre exige de ne pas manquer à vous faire cette déclaration, je saisis en même-tems l'occasion qu'elle me fournit de vous réitérer les assurances personnelles de la haute considération avec laquelle je suis &c.

Aviz

F I N,